



Février 2015

## MOT DU PRÉSIDENT



Déjà un trimestre d'écoulé depuis notre assemblée générale annuelle (AGA) et nous avons toujours une volonté de vous tenir informer et d'améliorer notre outil d'information, le *Messageur cunicole*, et ce, malgré nos charges respectives de travail.

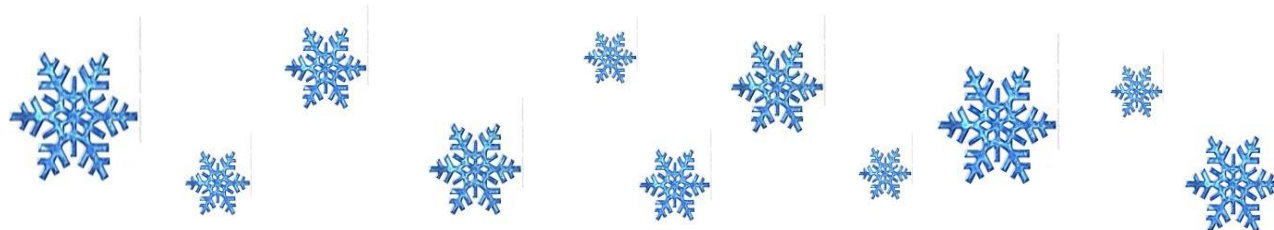
Comme vous pourrez le constater dorénavant, à chaque publication du *Messageur cunicole*, chaque administrateur aura rédigé une chronique liée à un dossier qu'il porte au sein de notre équipe.

Je suis particulièrement fier de notre AGA et du souper qui a suivi. Ces activités ont été une réussite complète et je tiens à remercier tous nos commanditaires, intervenants et producteurs qui ont contribué tous et chacun à ce succès. Un plan d'action ambitieux a été présenté et nous sommes tous au travail afin d'amener notre production encore plus loin.

Deux rencontres de la table de concertation ont déjà eu lieu depuis l'AGA et le projet de mentorat ainsi que celui d'une refonte complète du logiciel « Clapex » ont été déposés aux instances pour l'obtention de financement. Notre première rencontre pour l'élaboration d'un code canadien de pratiques aura lieu dans quelques semaines. La deuxième étape du projet d'amélioration de la durée de vie de la viande de lapin débutera sous peu et nous sommes toujours en attente d'une confirmation de Santé Canada en regard de la sélection du consortium de chercheurs retenus et mandatés pour réaliser le travail sur l'homologation des antibiotiques pour lapins. Des discussions et rencontres sont aussi en cours avec La Financière agricole afin d'améliorer le soutien et le démarrage d'entreprises cunicoles au Québec.

Comme je disais plus tôt, je veux laisser la parole à mon équipe, vos représentants, à qui je veux du même coup remercier pour leur implication et leur volonté d'améliorer sans cesse nos façons de faire et aussi pour l'ensemble des belles réalisations de notre secteur.

**JULIEN PAGÉ**



## Code canadien de pratiques cynicoles



**MAXIME TESSIER**  
Vice-président SPLQ

Bonjour à toutes et à tous,

Dernièrement, le Conseil national de protection des animaux d'élevage (CNSAE) a donné au secteur cynicole canadien l'occasion de développer un code de pratiques pour les lapins. L'*Ontario Rabbit Association* (ORA) avait fait les premières démarches pour demander au CNSAE, mais les producteurs ont voté pour changer leur structure et ils n'ont plus de permanent pour faire cheminer le dossier comme il le faudrait. Le CNSAE avait accepté leur demande d'aide financière. Le SPLQ a décidé de reprendre le contrôle du dossier pour mener le projet à terme.

Nous ne pouvons trop insister sur l'importance de l'opportunité qui nous est faite. Avec un code de pratiques reconnu, les producteurs de lapins se seront donné une norme de bien-être, le Canada aura une référence en ce qui concerne les normes minimales de soins et de traitements pour tous les animaux, visant à protéger les producteurs et à rassurer les détaillants et les consommateurs. Ce code sera l'assurance que le produit a été élevé avec de bonnes normes et sans abus. Cela permettra aussi aux producteurs de répondre aux questions en regard au bien-être et éviter les réprimandes des groupes de pression sociale.

Les codes de pratiques sont des lignes directrices pour le soin et la manipulation des animaux de ferme au Canada. Ils servent notre compréhension nationale des besoins en soins des animaux et les pratiques recommandées. Les codes sont des outils pédagogiques, des matériaux de référence pour la réglementation, et servent aussi comme fondements pour les programmes d'évaluation des soins des

animaux de ferme. Pour plus d'information sur les codes de pratiques, consultez le lien : [www.nfacc.ca/codes-de-pratiques](http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques).

Ce projet, qui bénéficie d'un apport financier et d'un support à la coordination du CNSAE, exige également une contribution financière de chacune des provinces. Chaque province doit identifier et fournir un producteur compétent qui est prêt à investir du temps sur ce projet. Le Québec aura deux producteurs attirés, soit moi-même (aussi nommé président du comité de développement) et M. Yan Turmine qui a une expérience non négligeable et qui apportera au comité une vision de développement en groupe où les producteurs se partagent les différents stades de l'élevage. Des agents de liaison sont nommés pour coordonner les activités dans leur province respective et pour gérer les fonds afin de promouvoir le code de pratiques dans leur province respective. L'agent de liaison est le point de contact central de l'industrie. Il est chargé de travailler avec le Comité d'élaboration des codes (CDC) pour l'élaboration du code de pratiques.

Pour que tous puissent émettre leurs opinions, il y aura une période de consultation publique pendant laquelle les producteurs ou toute autre personne intéressée pourront donner leur avis en ce qui concerne le code de pratiques. Au terme de la rédaction du projet de code et de la consultation publique, le code de pratiques sera alors expédié aux producteurs et il sera déposé sur les sites web des organisations provinciales afin de le rendre accessible à tous.

Nous avons fait une demande d'aide financière à différentes instances, nous vous tiendrons au courant des développements.

Le SPLQ est fier de mener le premier projet commun dans le lapin au Canada, et ce, en partenariat avec les autres associations provinciales. Qui sait, un jour ou l'autre nous pourrions peut-être aller plus loin dans nos partenariats?

## NOTE IMPORTANTE : PRODUCTION D'AUTOMNE



Selon la fiche du CRAAQ - *Planification de la production*, vous remarquerez qu'il sera bientôt le temps de prévoir l'achat ou la sélection de relève à 35 jours afin d'augmenter le nombre de saillies ou d'insémination artificielle pour la dernière semaine de mai. Cette augmentation de lapins arrivera au poids demandé aux abattoirs pour la deuxième semaine de septembre. Bonne production!

### Projets mentorat et Clapex



**JEAN-PIERRE KACK**  
Administrateur SPLQ

#### PROJET MENTORAT

Lors de l'assemblée générale de novembre 2014, notre président, M. Julien Pagé, vous a annoncé que le Syndicat travaillait sur un projet de formation et de mentorat pour les nouveaux producteurs qui désirent obtenir ou qui viennent d'obtenir des parts de production intérimaires (PPI). Le but du programme de formation et de mentorat s'adresse en premier aux nouveaux producteurs. Avec le programme, ils pourront acquérir la formation de base pour s'occuper d'un élevage commercial de lapins. Le mentorat leur permettra d'éviter des erreurs importantes afin de ne pas perdre leur investissement. Cette formation et le suivi obligatoire qui y est associé assureront le Syndicat pour qu'il n'émette pas de parts de production qui ne seront pas produites, ce qui affecte la réputation de tous les éleveurs auprès des institutions financières et des nombreux clients et intervenants.

Nous avons donc entrepris des démarches auprès du comité de formation sectoriel de la main-d'œuvre pour la réalisation de ce projet. Nous faisons aussi des représentations auprès du MAPAQ afin de compléter le montage financier du projet et espérons que notre demande recevra également l'approbation du ministère pour mettre de l'avant cette formation au courant de l'année. Le projet proposera aussi de la formation pour les producteurs établis qui voudraient améliorer leurs connaissances ou corriger certaines pratiques dans leur élevage. Nous faisons parfois face à des situations, des problèmes ou des mauvaises habitudes qui nous compliquent la vie. Le programme sera ainsi un outil pour répondre à ces problématiques.

#### PROJET CLAPEX

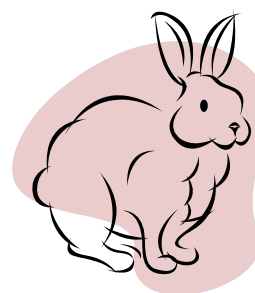
Vous souvenez-vous de Clapex? Non : vous êtes alors un producteur depuis moins de cinq ans. Oui : alors vous savez qu'il y a plusieurs années, M<sup>me</sup> Abida Ouyed du Centre de recherches et santé animale de Deschambault (CRSAD) dans le comté de Portneuf avait collaboré avec le Syndicat afin d'améliorer la génétique du lapin au Québec et qu'un logiciel informatique avait été développé.

Un projet a été présenté au MAPAQ pour remettre ce logiciel à jour et pour qu'il soit adapté aux besoins des producteurs. Il existe ce genre de logiciel en Europe pour l'industrie cunicole. Ils ont été conçus pour les conditions d'élevage qui existent en France, en Espagne ou en Italie, mais inapplicables ici. Les méthodes d'élevage, les conditions climatiques, le transport, la mise en marché sinon la langue sont des éléments bien différents de ce que nous vivons au Québec et les droits d'auteur restreignent leur utilisation aux entreprises intégrées pour qui ils ont été développés.

Il existe aussi des logiciels américains pour le suivi des élevages de lapins qui font des expositions et de la génétique (lapins de race pure). Ils ne correspondent pas à nos besoins de production commerciale.

Si le projet est accepté par le MAPAQ, nous aurons, pour le début de l'an prochain, un nouveau logiciel qui pourra être utilisé par tous les producteurs (peu importe le nombre de parts de production). Il sera réalisé pour vous et vous pourrez l'utiliser sans frais pendant un an.

Surveillez ma chronique dans le prochain *Messageur cunicole* afin de connaître l'évolution de ce projet.



## La réduction des achats d'été



**DOMINIQUE TRUDEL**  
Administrateur SPLQ

Dans nos conventions de mise en marché, nous avons pris en considération les réductions de la demande pour notre production pendant la période estivale. Certes, cela confère un avantage à nos acheteurs, mais en même temps, nous savons tous que nous avons plus de difficultés à l'engraissement de nos lapins pendant les mois chauds de l'année.

Ainsi, pour l'été qui arrive à grands pas, votre conseil d'administration a consenti des réductions d'achats de 20% de leurs engagements annuels à Volailles et Gibiers Fernando, Gibiers Canabec et Ferme avicole d'Oka, pour les mois de mai à août inclusivement. Nous vous invitons à ajuster votre production en conséquence, car en raison de ces réductions d'achats, il pourrait arriver que les jumelages soient plus complexes et que nous ne puissions sortir les lapins en totalité chaque semaine.

## La promotion



**BENOIT DUBUC**  
Administrateur SPLQ

Depuis maintenant quelques années, votre Syndicat tente par divers moyens de faire voir le lapin de chair comme une viande de qualité supérieure et accessible à tous les consommateurs. Aussi, il s'est associé avec un spécialiste en promotion afin d'établir des contacts avec les médias et évaluer les meilleures actions possible pour obtenir des résultats mesurables.

En ce sens, le Syndicat fait développer de nouvelles recettes régulièrement et, cette année, les chefs Jérôme Ferrer et Philippe Mollé ont imaginé deux nouvelles recettes qui se retrouvent sur notre site Internet.

D'autre part, nous avons aussi retenu des espaces dans deux numéros de la revue *Ricardo cuisine*, soit celui de février avec une recette de mijoté et celui de juin 2015 avec une recette BBQ. Enfin, nous avons des recettes simples dans la revue 5-15, recettes qui ne prennent que 5 ingrédients et 15 minutes à préparer. Ces recettes vous sont recommandées à faire avec le Lapin du Québec bien sûr.

## AU SYNDICAT

### L'émission de parts de production dans les prochains mois

Nous connaissons, depuis quelques mois, une forte demande de parts de production par des personnes de tous les coins du Québec qui s'intéressent à la production de lapins. Nous devons rappeler à chaque fois que produire du lapin nécessite un minimum de connaissance en production animale, en biosécurité et en bien-être. Les personnes intéressées sont toutes assez d'accord pour suivre des formations s'il en existait sur le sujet. Votre Syndicat y travaille actuellement.

Sur l'émission de PPI, le Syndicat devra évaluer les projets pour lesquels il a émis des parts de production intérimaires au cours des derniers mois avant de procéder à de nouvelles autorisations de projets. Certes, il y a de l'intérêt, mais les personnes ayant obtenu des PPI doivent montrer l'évolution de leur projet et leurs capacités à répondre aux attentes. À défaut, il faudra poursuivre nos efforts de recrutement et assurer l'implantation de producteurs aptes à répondre à la demande croissante pour notre produit.

Pendant ce temps, nous continuons à fournir de l'information aux intéressés et à recevoir des demandes de PPI, mais il faut quand même limiter les attentes de réponses à court terme.



## La mise en marché

Depuis maintenant plus de deux ans, la production de lapins au Québec est en légère croissance. En effet, nous constatons une production encore légèrement inférieure à la demande, mais nous devons aussi comprendre que les acheteurs ne se commettent pas pour des périodes dépassant une seule année. Dans un tel contexte, il devient plus risqué pour les producteurs de produire à plus importante échelle.

Avec le rythme des livraisons moyennes des derniers trimestres (2013-2014) de 54 000 lapins, nous ne répondons pas encore à la demande puisque diverses contraintes se posent sur notre quotidien. Par exemple, pensons à l'absence d'installation d'abattage sous inspection fédérale au Québec, ce qui amène les producteurs à vendre leurs lapins aux acheteurs qui les font abattre à Flinton en Ontario, les problématiques d'organisation de transport, les capacités limitées d'abattage de ce site en terme de nombre de lapins, l'irrégularité de la demande, etc.

Toutes ces contraintes font en sorte que les producteurs demeurent prudents face aux intentions de courte durée des acheteurs et cela crée des opportunités possibles pour le lapin d'importation. Comme producteur, nous devons demeurer ouverts à augmenter notre production afin de devancer les demandes des acheteurs et avoir toujours quelques lapins de plus à offrir et ainsi éviter que des produits de l'extérieur prennent nos places de marchés.

## CHEZ NOS PARTENAIRES

### FIRA : des solutions à l'accès à la propriété pour la relève agricole

Vous planifiez vivre d'agriculture, faire croître vos opérations ou voudriez profiter d'une opportunité inattendue, qui n'attendra pas! Depuis quatre ans, le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) s'adresse à la relève agricole. Avec ses produits financiers complémentaires aux institutions financières, FIRA a permis à de nombreux jeunes entrepreneurs de réaliser leurs ambitions malgré une mise de fonds limitée ou des entrées de revenu lointaines.

Afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de vivre d'agriculture, en acquérant les biens nécessaires au démarrage, au transfert ou

## Les Portes ouvertes 2015

Appel à tous!

Comme chaque année, l'Union des producteurs agricoles invite la population du Québec à une rencontre avec les producteurs afin de leur permettre de mieux apprivoiser la production des denrées alimentaires et vulgariser les conditions de vie des producteurs sur leurs entreprises.

Depuis quelques années, le Syndicat occupe un kiosque sur le site principal des Portes ouvertes au parc Jean-Drapeau de Montréal où circulent plus de 130 000 visiteurs annuellement. Par ailleurs, l'opportunité de faire connaître la production ainsi que les conditions de travail et de vie des producteurs est aussi donnée aux producteurs en région et c'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec votre fédération régionale si vous souhaitez partager vos activités et l'ampleur de votre travail afin de fournir une alimentation de grande qualité aux consommateurs.

Quelques règles doivent cependant être respectées, que ce soit au niveau du membership à votre association ou encore en matière de propreté et de capacité d'accueil de visiteurs, mais un support régional est disponible.

Donc si la chose vous intéresse, faites-le-nous savoir.



encore à la croissance de leur exploitation, FIRA complète l'offre financière du marché. En mettant à la disposition des jeunes entrepreneurs agricoles deux produits destinés à combler les difficultés liées au manque de mise de fonds et à alléger les contraintes financières à toute transition.

### PRÊT SUBORDONNÉ

Avec ce prêt subordonné, il est possible d'obtenir jusqu'à 250 000 \$ en prêt de rang subséquent au financement conventionnel offert par votre institution financière. Ce prêt peut servir à vos besoins d'acquisitions d'actifs (équipements, machineries, terre, bâtiment, actions, etc.) ou même pour une partie du fonds de roulement. Dans sa pratique, FIRA peut doubler la plupart

des sommes investies dans votre projet, voir même l'équité dont dispose déjà l'entreprise. Prévu pour compléter la mise de fonds, le prêt subordonné permet aussi de diminuer la pression financière due aux remboursements les premières années d'opération. En effet, il est possible d'obtenir un congé de paiement, en capital et en intérêt, jusqu'à 36 mois.

Ce prêt, davantage sous forme de capital patient, offre l'opportunité d'avoir plus de marge de manœuvre financière, les années suivant l'investissement afin de faciliter la mise en opération d'une entreprise agricole, un transfert ou la croissance de l'entreprise.

## L'ACHAT-LOCATION

Puisque les occasions ne sont pas toujours présentes ou arrivent au moment où nous ne sommes pas en mesure de les prendre, l'achat-location offre l'opportunité d'avoir accès à un immeuble (terre ou terre et bâtiments) et d'assurer sa priorité d'achat jusqu'à 15 ans.

Dans le cadre d'un projet identifié et soumis par des entrepreneurs qualifiés, FIRA peut se porter acquéreur d'une terre avec ou sans bâtiment puis y donner accès via un bail d'une durée allant jusqu'à 15 ans. Par ce bail, fort bien détaillé, le locataire se voit accorder deux avantages recherchés. Le premier est qu'il n'est pas lié pour 15 ans. Il peut mettre fin au bail annuellement, à son choix. Le second est que, tant que le bail est actif, le locataire se voit accordé une priorité d'achat sur l'immeuble. Cet avantage permet donc de mieux synchroniser l'achat de l'immeuble à un meilleur moment pour l'entrepreneur.

Plusieurs jeunes entrepreneurs ont pu bénéficier de l'aide du FIRA depuis sa création. Une attention particulière est notée dans les productions dont les actifs sont plus difficiles à financer. L'organisation est heureuse d'avoir pu contribuer à l'essor de relève en recherche de

solutions afin de réaliser leur vocation d'entrepreneur agricole.

Afin d'en apprendre davantage sur FIRA et comment il peut contribuer au succès de la relève, nous vous invitons à communiquer avec les conseillers en financement de La Financière agricole du Québec, les conseillers en relève du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, un professionnel du réseau Agriconseils ou encore directement avec nous.

Pour nous joindre, composez le 1 855 270-3274 (sans frais), ou consultez notre site au [www.lefira.ca](http://www.lefira.ca).

## École professionnelle de St-Hyacinthe : Demande de stage

M. Gaumond, un enseignant en productions agricoles à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, où ils offrent le DEP en productions animales (laitière, porcine et bovin de boucherie) et le DEP en Grandes cultures, a reçu une demande cette année pour un stage dans une ferme cunicole. C'est un étudiant du Lycée de Roanne Chervé, un lycée offrant la formation agricole correspondant au niveau du DEP et du DEC.

La durée du stage est de 3 à 4 semaines. Il s'agit d'un stage non rémunéré, mais le stagiaire doit être logé et nourri. Le stage se déroule généralement entre juillet et août et peut se dérouler n'importe où dans la province de Québec.

### Pour information :

André Gaumond  
Enseignant Productions agricoles  
École professionnelle de Saint-Hyacinthe  
Tél. : 450 773-8400, poste 6195

## 🌀 PETITES ANNONCES 🌀

M. André Leblond, producteur de St-Nérée en Beauce, est détenteur de parts de production autorisées (PPA) et il désire les vendre puisqu'il envisage une retraite méritée à court terme. Vous pouvez le contacter au 418 243-2774.

M. Dominique Trudel a environ 300 cages de transport de lapins à vendre. Ces cages peuvent servir au transport des lapins vers Flinton en Ontario et pour l'abattoir Pouliot de St-Henri-de-Lévis. Pour les intéressés, composez le 819 362-6740.

Le succès de la dernière assemblée générale annuelle est le résultat d'une participation active des producteurs et de la généreuse contribution de nos commanditaires. Le Syndicat et ses producteurs désirent les remercier chaleureusement et leur dit : À la prochaine !



**Ferme du lapin tendre**

Vente de reproducteurs  
Vente à la ferme  
Abattage sous contrôle provincial

Martine Paul & Jean-Pierre Kack

516 Chemin Ville-Marie  
Pintendre, QC, G6C 1B5  
Tel & Fax: 418-603-6589  
jmpk@videotron.ca

